

# Attaque contre les étudiant-e-s avec la réforme du master MEEF

Depuis 2019 se prépare une réforme des master Métiers de l'Enseignement, Education et Formation (MEEF) et des concours d'enseignement du primaire, secondaire, professionnels, techniques et d'EPS. Seule l'agrégation du secondaire n'est pas concernée. Le calendrier prévu a été repoussé : les nouvelles maquettes de masters devront être rendues par les enseignant-e-s des INSPE en septembre 2021 au lieu de septembre 2020. Pour l'instant aucune indication n'a été donnée, ni aucune modification de l'arrêté de 2013 sur les Masters MEEF n'a eu lieu. Cette réforme risque d'être imposée dans l'urgence, comme ça a été le cas pour Parcoursup en 2017. Cela rendrait la lutte contre la réforme d'autant plus difficile. En effet, sur plusieurs aspects elle précarise les étudiant-e-s en master MEEF d'une part et modifie le rôle des enseignant-e-s de l'autre.

Le changement majeur est le **déplacement des concours mentionnés en M2** (qui a lieu en M1 actuellement, puis en M2 pour ceux qui ne l'ont pas obtenu en M1). L'année de M2 est déjà bien lourde pour toutes les étudiant-e-s, étant donné qu'ils assurent 9h de cours par semaine et doivent rendre un mémoire en fin d'année. **Il ne sera pas possible pour les étudiant-e-s de cumuler cette charge de travail et la préparation d'un concours !** Passer le concours en M2 renforcera les inégalités sociales entre les étudiant-e-s, entre ceux qui auront plus de temps pour le préparer et les autres qui travaillent à côté ou bien prendront plus d'heures de stage rémunéré afin de subvenir à leurs besoins. Ça implique aussi un changement de statut pour les étudiant-e-s stagiaires en M2 : actuellement, ceux qui ont obtenu le concours sont fonctionnaires-stagiaires. Avec cette réforme ils ne seraient contractuel-le-s en M2 : leur rémunération chutera de 40 % et le salaire diminuera après la titularisation.

De plus il y a une **réduction drastique de la part du disciplinaire** prévue aussi bien dans les maquettes du master MEEF que dans les concours. Le disciplinaire serait remplacé par de la didactique. Si l'intention paraît louable a priori le ministère cherche à avoir des professeurs qui n'appliqueraient plus que mécaniquement les décisions pédagogiques émanant d'en haut et n'étant plus apte à avoir une réflexion autonome sur leurs disciplines. Par ailleurs le maintien de l'agrégation tel quel conduira à encore plus creuser le fossé entre les deux corps de professeurs : un ayant une forte maîtrise disciplinaire et étant dans les meilleurs établissements ou dans le supérieur, l'autre réduit à l'application des consignes du ministère et enseignant dans des établissements dévalorisés par les réformes successives.

Enfin cette réforme vise aussi à changer totalement le sens des **oraux des concours** : on passe **d'une évaluation de la connaissance de la discipline et la capacité à enseigner à une évaluation axée sur le projet professionnel et l'adhésion aux valeurs républicaines des candidat-e-s**. Nous contestons le principe du projet au moment de la loi ORE et nous le contestons de nouveau. De plus assumer que des enseignant-e-s doivent "incarner et verbaliser les valeurs de la République et à se positionner en fonctionnaire" (issu d'une fiche produite par le Ministère de l'Education) pose le risque d'une promotion tout sauf critique des « valeurs de la République » (allant de paire avec la promotion faite dans le cadre du SNU) tout en cherchant à faire du corps enseignant un corps docile appliquant toute demande du ministère.

Nous réclamons le retrait de réforme du master MEEF et des concours ainsi qu'une hausse du nombre de places aux concours.

**Fédération Solidaires étudiant-e-s**

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

[contact@solidaires-etudiant-e-s.org](mailto:contact@solidaires-etudiant-e-s.org)

The logo is a circular emblem with a black background and a white border. The text 'Solidaires' is written in a large, bold, red font at the top. Below it, 'étudiant-e-s' is written in a smaller, white, sans-serif font. At the bottom, 'syndicats de luttes' is written in a white, sans-serif font, following the curve of the circle.

**Solidaires**  
étudiant-e-s  
syndicats de luttes